

Les mains vertes

La lettre de l'association des collaborateurs d'élus verts et apparentés • **aceva** •



ÉDITO

On s'en souviendra

Ah on s'en souviendra, du printemps 2008. Outre 2 ou 3 bricoles politiques qui nous ont vaguement concerné - Municipales et Cantonales - et ont créé un énorme tourbillon dans les rangs des collaborateurs d'élus Verts, l'ACEVA a profité de la belle saison pour franchir un pallier. Que dis-je, un pallier : quatre palliers et davantage. Notre **charte de bonne conduite** entre élus et collaborateurs est finalisée et lancée. A chacun de vous de s'en emparer, de la signer et de la faire signer par vos élus.* Une **formation professionnelle** spéciale pour les attachés fraîchement recrutés a été élaborée avec le Cédis et propose sa première session dès les prochaines journées d'été le 21 août. Inscrivez-vous vite, il n'y en aura pas pour tout le monde**. Notre **site Internet** définitivement interactif est inauguré et essuie les plâtres. Il ne fonctionne et ne fonctionnera bien que si chacun met la main à la pâte.*** Et les **listes de diffusion/discussion** des collaborateurs d'élus ont été fondues en une seule. C'est à présent nous qui les gérons en autonomie. Ce numéro un peu spécial des "Mains Vertes" a pour ambition de vous en narrer le menu. Nous espérons que vous avez faim d'info car il est copieux, ce menu... A présent, rendez-vous cet été à Toulouse pour l'Assemblée Générale de l'ACEVA. **Pierre Surun**

* merci à Flavie, Michel, Jean-François, Vinciane, Céline...

** merci à Gwenn, Yann, Estelle...

*** merci à Vincent, Pierrick, Christelle, Teddy...



n°4. juillet-août 2008



QUOI DE NEUF ?

arlesienne.org ?

Créer un site, quoi de plus banal, quoi de plus simple ? Mais créer le site des collaborateurs d'élus Verts, c'est une autre paire de manches. Il faut que ce site stocke et offre un max d'informations, provenant d'un max d'échelons territoriaux, traitant d'un max de sujets, accessibles en un minimum de temps, le tout se devant d'être le plus actualisé et réactif possible. C'est pourquoi, depuis que l'idée est née dans nos esprits torturés, elle n'est jamais sortie de son statut de serpent de mer. Vincent Berville, bien connu de nos services pour avoir fondé un nombre incalculable de sites Verts et verdoyants, nous a alors proposé de s'atteler à cette tâche, soutenu par

suite page 4

→ ZOOM

Nouvel équipage en vue

La petite équipe de collaborateurs qui a créé l'ACEVA voilà tout juste 3 ans est restée en place depuis l'origine et s'est élargie, au fil du temps et du boulot à abattre. Mais après la série d'élections, un tourbillon est passé par là. C'est ainsi que plusieurs Acevistes passent du travail de l'ombre à celui, souvent surexposé, d'élus. Coup d'essai et coup de maître pour Stéphane Joly puisque chez lui, à Reims, la gauche est passée et qu'il devient 5^e Adjoint. La première aventure électorale de Nicolas Guillemet s'est également soldée par

un beau succès : voilà notre futur-ancien trésorier vice-Président de la communauté urbaine de Besançon. N'oublions pas Vinciane Faber, maintenant adjointe au Maire de Lille, Anne Kozlowski qui, si elle n'a pas été élue, quitte les Verts du Conseil Régional de Basse-Normandie pour s'installer à Bruxelles, etc, etc...

Merci à eux pour tout le boulot abattu pour l'ACEVA, un grand bravo, et nous continuerons à travailler ensemble, même coiffés de vos nouvelles casquettes. Pour notre association cela signifie

concrètement qu'il va falloir renouveler le Conseil d'Administration dans les grandes largeurs. Alors réfléchissez bien, mais nous avons besoin de coups de mains bénévoles pour faire tourner notre belle machine. Si l'aventure vous tente, contactez-nous pour en discuter ! Et lors de notre Assemblée Générale, qui se tiendra lors des Journées d'été de Toulouse, nous entérinerons cette nouvelle équipe et pourrons commencer tout de suite à travailler ensemble.



SUR NOS AGENDAS

- 21 août** Journée de formation Cedis pour les nouveaux collaborateurs
- 22 août** Assemblée générale de l'Aceva à Toulouse
- 28 - 31 août** 1^{ère} Université d'été des Verts européens à Frankfurt/Oder

Notre nouveau logo !

Made in Angers par Teddy et frère, merci à eux !

ACEVA

→ ZOOM SUR... La Charte déontologique élu/es - collaborateurs

Travail politique : les règles du jeu

Entre l'élu et son collaborateur, c'est un peu comme dans un couple : ce n'est pas quand on se marie qu'on a la tête au divorce... Mais voilà, même au travail les meilleures ententes peuvent tourner au vinaigre, alors autant prévoir pour ne pas y perdre des plumes.

On exagère ? C'est pourtant douloureusement que beaucoup de nos collègues viennent de perdre leur emploi à cause de résultats électoraux décevants. Du jour au lendemain sur le carreau, faute d'avoir anticipé, faute aussi d'avoir "bordé" la suite des opérations avec leur(s) élu(s). C'est pour cela qu'avec nombre de collaborateurs, mais aussi d'élus, nous avons élaboré cette charte, dont le but est de mettre au clair une sorte de code de conduite, tant du côté élus que collaborateurs. Car notre profession, souvent passionnante, n'est pas pérenne. Notre siège d'attachés est bien facile à détacher. La relation est en grande partie basée sur la confiance réciproque, mais rien n'empêche un élu de répudier sans délai ni raison un collaborateur, contrairement à presque toutes les autres professions. Alors dans un parti politique qui prône la solidarité et autres valeurs éthiques, autant commencer par donner l'exemple et signer cette charte - toujours adaptable.

PRÉAMBULE

Les élus et représentants des Verts, partisans et défenseurs des valeurs sociales et humaines, s'engagent en signant cette charte à les mettre en pratique et en application pour leurs propres employés. Cet engagement reste moral car, bien que les collaborateurs soient amenés à travailler pour des élus, leur employeur est le plus souvent la collectivité territoriale et non l'élu ou le groupe d'élus.

DÉFINITION DE FONCTION

Avant tout recrutement, élaborer et valider collectivement la définition de fonction de chaque poste, et le profil souhaité des candidats.

RECRUTEMENT

Communiquer la recherche d'emploi en interne, c'est-à-dire parmi les actuels et anciens collaborateurs d'élus Verts, afin de profiter de leurs acquis et expérience professionnelle. Ouvrir l'appel d'offre en seconde priorité auprès des militants Verts et des associations proches.

ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Lorsque l'emploi à fournir concerne un groupe d'élus, que l'entretien soit effectué par au minimum 2 personnes de ce groupe. S'il existe déjà un ou des collaborateurs, celui-ci ou l'un d'entre eux peut participer à l'entretien.

SÉLECTION

Afin de favoriser la recherche d'emploi des candidats, les élus en charge de l'embauche d'un collaborateur s'engagent à répondre par écrit et dans un délai court aux candidats non retenus.

SPÉCIFICITÉS DE L'EMPLOI

Préciser clairement dès l'entretien d'embauche, outre toutes les conditions matérielles, salariales, techniques et humaines, les risques et spécificités de ce type de contrat, notamment l'incertitude sur sa pérennité.

VERTS

Travailler pour des élus Verts n'implique pas nécessairement d'être encarté, et un collaborateur choisira de son plein gré d'adhérer/ré adhérer chez les Verts avant et pendant son contrat sans que cela puisse avoir un impact sur son emploi ou ses conditions de travail. En retour, le collaborateur d'élu(s) s'engage à garder un devoir de réserve par une attitude et des propos neutres vis-à-vis de ses employeurs et des Verts tout au long de son contrat.

EVALUATION

Par souci de transparence, le groupe d'élus et son collaborateur s'engagent à se rencontrer périodiquement pour dresser ensemble un bilan de la collaboration, et pour tracer au minimum les perspectives de l'année à venir.

MUTUALISATION

Les collaborateurs et les élus, de même que les collaborateurs entre eux, s'engagent autant que possible à mutualiser les données dont ils disposent et à échanger sur leurs actions. Les élus permettent que les collaborateurs puissent se retrouver

entre eux pour échanger, se former, approfondir leurs connaissances

GESTION DES TEMPS

Le collaborateur s'engage dans un emploi qui nécessite une grande flexibilité et empêche de s'en tenir à des horaires fixes de travail. En retour, les employeurs s'engagent à proposer des contreparties à ces horaires dans le cadre de la réglementation et des accords de la collectivité concernée.

FORMATION

Notamment du fait de la précarité et de l'incertitude sur la pérennité du travail de collaborateur, le groupe d'élus s'engage à faciliter sa formation professionnelle en cours de mandat.

DÉPLACEMENTS

Les élus feront le nécessaire pour que les collaborateurs puissent se déplacer facilement, afin de suivre les formations et temps forts des Verts et de leurs élus

RECLASSEMENT

Notamment pour ces mêmes raisons d'incertitude et de précarité, le reclassement professionnel des collaborateurs d'élus (et des élus) doit être anticipé longtemps avant la fin du contrat, quelles que soient les relations entre les deux parties ou les probabilités de succès électoraux à venir.

Signataires :

ACEVA

Elu – titre – collectivité

Collaborateur – collectivité

Signez et faites signer !

ZOOM SUR...

→ Une formation professionnelle spécialement adaptée

Du nouveau pour les nouveaux

Voilà donc votre bureau. Devant vous une armoire vide, un disque dur vierge et des tiroirs, vides aussi. Déjà vos élu/es vous tombent dessus pour vous poser mille questions, toujours dans l'urgence - vous verrez, on s'habitue... - tandis que s'empilent les délibérations du prochain conseil... Pas de panique ! Le Cédis et l'ACEVA viennent de concocter une formation professionnelle spécialement destinée aux nouveaux collaborateurs d'élus. Gwenn Broudic, votre formatrice, va tout vous expliquer. Aperçu d'une journée pour tout savoir. Première édition le 21 août à Toulouse.

Sous le vocable de collaborateur d'élus se cachent des situations extrêmement diverses. La formation commencera par un tour d'horizon de ces différences, en fonction des types de groupes politiques. Venons-en aux moyens : montant de l'enveloppe attribuée pour les salarié/es (et donc temps de travail), moyens matériels (locaux, informatique), répartition des missions, enveloppe formation... Passons ensuite à votre type de contrat - CDD, mise en disponibilité - et à votre statut. Gwenn fera le tour des différents types de collectivités (Commune, agglomération, Conseil régional ou général, départements), des différences, des compétences des uns et des autres.

STATUT DES COLLABORATEURS DE GROUPE POLITIQUE

Quelles sont les modalités de votre contrat, quels sont vos droits, devoirs et qualités requises ? Il sera bon de préciser la frontière fine entre le collaborateur et le militant. Vous disposerez de quelques clefs utiles sur ces périodes particulières

que sont les campagnes électorales, notamment la communication. Et en fin de contrat, quelles options s'ouvrent à vous ?

ORGANISATION DE LA COLLECTIVITE

Cabinet, services, direction générale, commissions... Quel est l'organigramme de votre collectivité ? Vos élu/es attendront de vous d'être **forcé de proposition**. Vous aurez donc quelques "ficelles" sur l'accès aux informations de la collectivité, le droit des élus à être informés, les questions orales et écrites, les missions d'information et d'évaluation, l'accès à l'information auprès des services...

MISSIONS DU COLLABORATEUR

Quel sera votre rôle ? Communication, organisation des réunions, fonctionnement interne, dossiers à monter, mobilisation militante ? Vos tâches peuvent être très diverses alors voyons les "incontournables" (revues de presse, affaires de la collectivité, préparation des

réunions du Conseil, ...). Les différents aspects de la communication, part importante de votre travail, seront aussi traités

OUTILS ET RESSOURCES

Qui sont vos interlocuteurs médias ? Quels sont les fichiers stratégiques à constituer et comment les nourrir ? Gwenn vous dira bien sûr un mot sur les Verts, leurs satellites et l'ACEVA. Enfin vous ferez le tour de quelques sites incontournables, tant Verts que techniques, juridiques ou thématiques.

Cette formation se veut ambitieuse et son contenu s'ajustera bien sûr à vos attentes. Après sa première édition, lors des Journées d'été, d'autres dates et d'autres lieux vous seront proposés : contactez le Cédis ou suivez les infos qui circuleront sur notre liste de diffusion.

Retrouvez toutes les formations du Cédis sur www.cedis-formation.org/

ZOOM SUR...

→ Après la tempête

Coup de tonnerre au lendemain des Municipales : si à Paris la gauche passe, les Verts y perdent pas mal de plumes. Côté collaborateurs d'élus, c'est un peu la Berezina : sur la cinquantaine de collègues que compte la Municipalité, une bonne moitié perd son emploi du jour au lendemain, ou presque. Ce que voyant, Marc et Flavie tentent de recenser les collègues - étonnant, ils ne se connaissent pas tous entre eux, loin de là, malgré 7 ans de mandat - pour faire le bilan de qui reste, qui part et qui cherche un nouveau poste. Puis ils contactent l'ACEVA : au secours ! Une liste de diffusion est vite créée, mise à jour à chaque fois que Flavie ou Marc réussissent à créer un nouveau contact, et nous nous retrouvons tous au siège des Verts pour faire le point. Puis chacun - collaborateurs parisiens et ACEVA - transmet sur cette liste les offres d'emploi qui apparaissent sur Paris ou banlieue. C'est ainsi qu'au cas par cas, jour après jour, nous apprenons les embauches des uns et des autres. A ce jour, si tout le monde n'a pas retrouvé du travail, on peut conclure que la mutualisation et l'entraide, pourtant improvisées, ont bien fonctionné. Moralité ? N'attendez pas 7 ans et des situations d'urgence pour intégrer l'ACEVA !



ENTRETIEN AVEC...

Gwenn Broudic

Portrait

Gwenn sera donc l'animatrice de la formation professionnelle proposée par le Cédis aux nouveaux collaborateurs d'élus (voir article par ailleurs). Alors autant faire connaissance avec celle qui aidera les nouveaux collègues à se jeter dans le bain !

Est-il besoin de préciser que lorsqu'on s'appelle Gwenn Broudic, la probabilité d'être Bretonne a le goût de l'évidence ? Elle est basée à Rennes, où elle travailla pendant 6 ans et demi comme attachée auprès du groupe des élus Verts du Conseil Municipal. Au bon vieux temps où il y en avait encore un, c'est-à-dire jusqu'en mars dernier. Mais Gwenn n'est pas restée toute sa vie les deux pieds dans le même boutou-coat*. Après des études à La Sorbonne, le temps d'une licence en droit et d'un DEA de Sciences Politiques, la voilà qui part bourlinguer 5

années en pays anglophones: New-York d'abord, puis Londres plus longuement et aussi Bath, avec des jobs aussi hétéroclites que stagiaire à l'Ambassade de France, enseignante de Français, secrétaire ou assistante de production à la BBC. Elle en repart avec un bébé sous le bras et vient planter ses choux à Rennes, histoire de démarrer ce nouveau millénaire sur de nouvelles bases.

Sans devenir mystique, elle se passionne pour le Ciele, Centre d'information sur l'énergie et l'environnement,

dont elle est aujourd'hui encore administratrice, avant d'être embauchée comme conseillère en environnement à la Ville de Rennes... Et c'est en octobre 2001 qu'elle franchit le pas. Le nouveau groupe des élus Verts la recrute comme collaboratrice. Gwenn s'engage dans quelques combats, comme cette farouche bataille pour le retour en régie des services de l'eau... peine perdue, mais cette même eau passe sous les ponts et aide à repartir de plus belle.

Depuis, elle est l'heureuse

maman d'une deuxième petite fille, ce qui l'aidera grandement à relativiser l'élection perdue par les Verts rennais aux dernières municipales. Son expérience d'enseignante et de collaboratrice d'élus, ses études en politique et en droit font d'elle la formatrice dont nous avons besoin.

**sabot, en Breton*



ACTU (SUITE)

Christelle, Teddy, Flavie et quelques autres. Il prend le serpent de mer à bras le corps - c'est un peu notre Charlton Heston à nous... Et déjà, le site existe ! Mais pour l'instant au stade du squelette. Reste à lui donner de la chair. Concrètement ? Des dossiers, des articles, des vœux, des chartes, ainsi qu'une photothèque, des dessins libres de droit, les formations professionnelles qui s'offrent à nous, des offres d'emploi et des CV, les infos légales et statutaires sur notre noble emploi... bref, tout ce qui peut nous être utile. Il faudra que chacun d'entre nous participe à l'aventure. Mais nous en reparlerons bientôt...

Par ailleurs, avant même la création de l'ACEVA, la toute première initiative des collaborateurs d'élus Verts avait été de lancer une **liste de diffusion**. Depuis lors, la plupart d'entre nous s'y sont abonnés et elle marche plutôt bien, merci ! Elle nous sert à échanger des données pratiques, et bien souvent à répondre très rapidement et à plusieurs à une question technique posée par quelque collègue dans l'angoisse... Par manque de temps et de disponibilité de notre part, cette liste de diff' était gérée tout à fait bénévolement et aimablement par Alain puis par Yann, du Cédis. Ces temps sont révolus : notre liste est désormais gérée en direct par les collaborateurs d'élus, encore une fois grâce à la patte de Vincent et de Flavie . Alors merci aux copains du Cédis pour ce coup de main temporaire qui a duré des années, désormais cette liste de diff' c'est notre joujou !



VU SUR LA TOILE

QUELQUES SITES À DÉCOUVRIR

Pour cette nouvelle "Mains Vertes", petit tour d'horizon de ce qui se fait à l'étranger ! Côté Belgique, d'abord, étopia est un centre de recherche en écologie politique qui mérite le détour : www.etopia.be/ Comment les Allemands traitent-ils de la question climatique ? www.gruenes-klima.de/ São Paulo a éradiqué la publicité en ville, accueilli le Congrès des Verts mondiaux... Les choses bougent au pays de Gilberto Gil ! Tout savoir sur les Verts brésiliens www.partidoverde.org.br/ Une autre façon de communiquer ? L'exemple de la campagne londonienne : www.youtube.com/user/greenpartyew

EMPLOI

Sur notre site, nous recensons les offres d'emploi de collaborateurs et d'autres, mais nous y intégrons aussi vos C.V.

D'après une conception originale de Studiograph (01 45 07 01 95)

Les petites mains de l'aceva

Président : Pierre Surun
pierre.surun@nantesmetropole.fr
Secrétaire : Laure Lechatellier
Trésorier : Nicolas Guillemet
Communication : Jean-Marie Bouguen
aceva.lesverts.fr
Adhésion : 15 euros